

# POLICE CANTONALE

## POLICE DE SURETE

Lausanne, le 27.08.2024

Genre de document	<b>ORDRE DE MISSION</b>		
Sujet / Code	<b>RENOI SENSIBLE / ZAGREB – CROATIE / DEPA PAR VOL SPECIAL - EQUIPE AU SOL</b>		
Endroit			
Date	MA 03.09.2024	Horaire	Dès 0415
<u>Va à :</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborateurs engagés</li> <li>- TARS (par émetteur)</li> </ul>		
<u>Pour information :</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chefs directs des collaborateurs engagés</li> <li>- Chef de la Police de sûreté et son remplaçant</li> <li>- Chef opérationnel de la Gendarmerie</li> <li>- Chef opérationnel de la Police de Sûreté</li> <li>- Chef arrondissement Nord vaudois et adjoint</li> <li>- Chef section Gendarmerie et remplaçant concernés</li> <li>- Chef TER et remplaçant</li> <li>- Chef GM et remplaçant</li> <li>- Responsables CGM-N</li> <li>- OPC</li> <li>- OSS/ROSS</li> <li>- OPG</li> <li>- Sof perm</li> <li>- BPS</li> <li>- DPA</li> <li>- Cellule Planification et Mobilisation (PLANIMOB)</li> <li>- CELOP</li> <li>- CVP</li> <li>- BRP</li> <li>- Secrétariat EM Gendarmerie</li> <li>- OPEM</li> <li>- Direction communication et relations avec les citoyens (DCRC)</li> <li>- Division accompagnement au travail (DAcT)</li> <li>- Cdt Police Nord Vaudois</li> <li>- Secrétariat Police de sûreté (SPS)</li> <li>- OPEM</li> </ul>		

25 / 10 / 2024 11 : 16

## **1. ORIENTATION**

### **1.1. Affaire/événement, situation et développement possible**

Le 21.08.2024, le Service de la population du canton de Vaud (ci-après nommé SPOP) nous adressait une réquisition visant à organiser, pour le 03.09.2024, un vol spécial pour Zagreb/HR, d'une famille composée de quatre personnes, dans le cadre des Accords de Dublin.

La famille (N° [redacted]) est composée du père, [redacted] (43 ans), de la mère, [redacted] (28 ans), de leur fille, [redacted] (8 ans) et de leur fils/bébé [redacted] (2.5 mois).

La famille ne fait pas l'objet d'une assignation à résidence.

Aucun membre de cette famille n'apparaît dans les bases de données police.

#### **1.1.1. Etat de santé de la famille**

- [redacted] (mère, 28 ans) a des problèmes médicaux dont la nature nous est inconnue. MEDIF en cours.
- [redacted] (fille mineure, 8 ans) ne faisait pas l'objet de problèmes médicaux. Nous sommes toutefois dans l'attente de la confirmation médicale de cette information.
- Aucun problème médical n'a été documenté pour le bébé et le papa, [redacted] (43 ans).

#### **1.1.2. Procédure d'asile**

- 07.05.2024 : La famille a déposé une demande d'asile.
- 26.06.2024 : Le SEM refuse la demande et prononce un renvoi de Suisse vers la Croatie.
- 05.07.2024 : Entrée en force de la décision, faute de recours.
- 10.07.2024 : entretien avec le père de famille au [redacted]. Ce dernier a refusé de signer la déclaration de retour volontaire.
- Le délai de transfert Dublin est fixé au 05.12.2024.

Aucune aide au retour financière ne sera octroyée à la famille (procédure DUBLIN), mais le Service social international (SSI) a été informé du transfert de cette famille en vue de l'organisation de l'accueil et du suivi en Croatie.

### **1.2. Menace / partie adverse**

Cette famille refuse le principe de son retour vers la Croatie sur une base volontaire. Il faut s'attendre à ce qu'elle cherche à utiliser des mesures extrêmes pour interrompre son renvoi (automutilation, résistance active/passive, s'en prendre au personnel présent). Étant logée au [redacted], il est peu probable que cette famille ait pu développer des contacts étroits sur place et il ne faut donc pas s'attendre à une forte résistance de la part des autres résidents.

Nous n'avons actuellement aucun renseignement en notre possession selon lequel cette famille serait soutenue par une association, n'étant en Suisse que depuis peu de temps. Cependant, nous ne pouvons exclure que l'une ou l'autre des associations connues dans le soutien aux migrants tente de sensibiliser l'opinion publique via la presse, soit éventuellement présente sur place ou envoie des courriers/courriels aux autorités. A ce jour, aucun indice concret de mobilisation sur site ne nous a été communiqué.

### **1.3. Propre mission**

- Interpeller les membres de la famille au [redacted] en assurant leur propre sécurité et celle du personnel engagé.
- Organiser la conduite à l'aéroport de Genève dans le délai imparti, en vue du transfert vers la Croatie par vol spécial.

- Assurer la prise de décision sur place en fonction de l'évolution de la situation, en concertation avec le chef de la police de sûreté ou l'officier désigné, ainsi que le/la représentant-e du SPOP.
- Informer en temps réel le PCE BMRI de l'évolution de la situation.

#### **1.4. Appuis / Personnes externes**

Trois personnes externes à la Police cantonale vaudoise seront présentes durant l'intervention. Il s'agit d'une représentante du SPOP, d'un accompagnant médical de l'OSEARA et d'une interprète en langue . Aucun représentant de la CNPT ne sera présent.

## **2. MISSION**

### **2.1. Responsable du dossier,**

#### **2.1.1. Dans une première phase**

- Conduit les opérations en concertation avec le responsable BMRI sur place.
- Prend les enveloppes nécessaires pour, au besoin, entamer la procédure en lien avec le risque d'infection lors d'exposition au sang et autres liquides biologiques ou lors de la prise en charge de personnes malades, selon l'OS 302.
- Dès le début de l'intervention, s'assure que tous les membres de la famille soient présents.
- Prévoit, au besoin, la subsistance et le matériel (sièges réhausseurs adaptés) nécessaire pour le trajet.

#### **2.1.2. Dans une seconde phase**

- Organise l'attente à l'aéroport de Genève (P50) avant la prise en charge des DEPA par les agents d'escorte ou le personnel de l'aéroport.

### **2.2. Responsable des LOG,**

- Contrôle la tenue des LOG au fur et à mesure de l'avancement des opérations.
- S'assure que la validation par l'OSEARA (pour toute la famille) du transfert à l'aéroport soit mentionnée et visée dans les LOG (« fit to drive »). Il en va de même à l'aéroport pour la capacité au vol de la famille (« fit to fly »).
- S'assure que la validation soit consignée dans les LOG de chaque membre de la famille.

### **2.3. PCE BMRI,**

- A 0415, prend en charge à la réception du CB, la représentante du SPOP, le représentant de l'OSEARA et l'interprète.
- Relève les immatriculations des véhicules des personnes externes impliquées dans l'opération, parkés sur le site et les transmet à la réception du CB.
- Avise la CVP du début de l'engagement.
- Exploite le PCE.
- Tient en temps réel un journal des opérations, lequel sera joint au

### **2.4. Responsable Groupe 1,**

- Prend un détecteur de métaux et des sacs à effets (sacs « bazar ») à la BMRI.
- Sur ordre, se déplace en convoi au (selon la liste des véhicules jointe).
- Sur ordre, pénètre dans l'appartement et interpelle (père, 43 ans).
- Procède à la fouille de sécurité de l'intéressé, également au moyen du détecteur de métaux, à l'arrivée et au départ du domicile ou à tout autre moment nécessitant cette mesure.

- Prépare les bagages de l'intéressé, enlève tous les documents d'asile, étiquette les bagages et prépare le départ.
- Escorte l'intéressé à l'aéroport de Genève (P50) dans le véhicule attribué et en assure la garde jusqu'à sa prise en charge par l'escorte aérienne ou l'organisation sol GE.
- Établit un LOG détaillé et exhaustif dès l'arrivée au domicile de la famille.

#### 2.5. Responsable Groupe 2,

- Prend un détecteur de métaux et des sacs à effets (sacs « bazar ») à la BMRI.
- Sur ordre, se déplace en convoi au (selon la liste des véhicules jointe).
- Sur ordre, pénètre dans l'appartement et interpelle (fille, 8 ans).
- Procède à la fouille de sécurité de l'intéressée, également au moyen du détecteur de métaux, à l'arrivée et au départ du domicile ou à tout autre moment nécessitant cette mesure.
- Prépare les bagages de l'intéressée, enlève tous les documents d'asile, étiquette les bagages et prépare le départ.
- Escorte l'intéressée à l'aéroport de GE (P50) dans le véhicule attribué et en assure la garde jusqu'à sa prise en charge par l'escorte aérienne ou l'organisation sol GE.
- Établit un LOG détaillé et exhaustif dès l'arrivée au domicile de la famille.

#### 2.6. Responsable Groupe 3,

- Prend un détecteur de métaux et des sacs à effets (sacs « bazar ») à la BMRI.
- Au terme de la donnée d'ordre, prend en charge le représentant de l'OSEARA.
- Sur ordre, se déplace en convoi au (selon la liste des véhicules jointe).
- Sur ordre, pénètre dans l'appartement et interpelle (mère, 28 ans).
- Procède à la fouille de sécurité de l'intéressée, également au moyen du détecteur de métaux, à l'arrivée et au départ du domicile ou à tout autre moment nécessitant cette mesure.
- Prépare les bagages de l'intéressée, enlève tous les documents d'asile, étiquette les bagages et prépare le départ.
- Escorte l'intéressée à l'aéroport de GE (P50) dans le véhicule attribué et en assure la garde jusqu'à sa prise en charge par l'escorte aérienne ou l'organisation sol GE.
- Établit un LOG détaillé et exhaustif dès l'arrivée au domicile de la famille.

#### 2.7. Responsable Groupe 4,

- Prend un détecteur de métaux et des sacs à effets (sacs « bazar ») à la BMRI.
- Au terme de la donnée d'ordre, prend en charge l'interprète.
- Sur ordre, se déplace en convoi au (selon la liste des véhicules jointe).
- Sur ordre, pénètre dans l'appartement et prend en charge le bébé,
- Travaille étroitement avec le groupe 3.
- Procède à la fouille de sécurité de l'intéressé, également au moyen du détecteur de métaux, à l'arrivée et au départ du domicile ou à tout autre moment nécessitant cette mesure.
- Prépare les bagages de l'intéressé, enlève tous les documents d'asile, étiquette les bagages et prépare le départ.
- Escorte l'intéressé à l'aéroport de GE (P50) dans le véhicule attribué et en assure la garde jusqu'à sa prise en charge par l'escorte aérienne ou l'organisation sol GE.
- Établit un LOG détaillé et exhaustif dès l'arrivée au domicile de la famille.

## **2.8. Chauffeurs + bagages**

- Au terme de la donnée d'ordre, prend possession de la clef du véhicule auprès de la responsable du dossier, selon liste annexée.
- Prends possession du véhicule attribué devant la réception du CB.
- Sur ordre, se déplace en convoi au  
selon la liste des véhicules jointe.
- Garde les véhicules le temps de l'interpellation.
- Se tient prêt à renforcer les autres groupes au besoin et à les aider à transporter les bagages dans les bus.

## **3. INDICATIONS PARTICULIERES**

### **3.1. Prise et fin de service**

- MA 03.09.2024, à 0415.
- Fin de service : sur ordre.

### **3.2. Donnée d'ordre**

- MA 03.09.2024, à 0430, CB3 / Oeuf.

### **3.3. Zone d'attente Aéroport de Genève (P50)**

- À l'arrivée à l'aéroport, l'entier du détachement attendra dans les bus l'ordre d'acheminement dans le local prévu par le personnel de l'aéroport. Les DEPA seront sous la surveillance constante de l'équipe sol jusqu'à la prise en charge par les escortes aériennes.

### **3.4. Mesures de contrainte**

- Hormis dans un cas de légitime défense, elles seront appliquées uniquement sur ordre.

### **3.5. Participants / groupes / liaisons**

- Par téléphone, selon tableau annexé.

### **3.6. Véhicules**

- Selon tableau annexé.

### **3.7. Tenue**

- Civile, arme de service (portée de manière non visible), gilet de protection, menottes, brassard, lunettes de protection et gants pare-couteaux.

### **3.8. Attitude**

- Ferme et courtoise. Une absolue discrétion est demandée durant l'opération, notamment concernant les propos tenus.

### **3.9. Chronotime**

- L'horaire du personnel engagé sera saisi par chaque collaborateur-trice, avec la mention d'activité « Renvoi équipe au sol (Refoul) ».

### **3.10. Débours / Indemnités**

- Aucun report dans Chronotime, seront distribués par le PCE, au terme de l'opération.

### **3.11. PCE BMRI**

- CB 3, bureau n° 1112024 11118
- Téléphone :

### 3.12. Mon emplacement

- Sur site ou par téléphone au

Lu et approuvé

// +0200

Le Chef d'engagement

Signature numérique de



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE  
Département des institutions et du numérique  
Police

Gendarmerie  
Unité diplomatique et aéroportuaire  
Section migration  
Aéroport international de Genève  
Case postale 612  
1215 Genève 15

## Vol spécial ZAGREB

### Plan horaire

Mise à jour :	14.08.2024
Version :	1
Réf. Document :	HS

CONFIDENTIEL

## PLAN HORAIRE A L'ATTENTION DES PARTICIPANTS

**Vol spécial à destination de ZAGREB**

**Mardi 03.09.2024**

- 09h20**      **Polices cantonales + participants** - Rendez-vous au parking P50 selon plan de situation
- 10h35**      Briefing personnel navigant
- 10h55**      Embarquement des DEPA et personnel navigant
- 11h40**      Heure prévue du départ de l'avion

**Merci aux polices cantonales d'attendre la prise en charge par la Police genevoise dans le P50 (parking à proximité de la tour de contrôle). Ce parking est équipé d'une barrière d'accès. Il y a lieu de vous annoncer « POLICE » à la borne pour l'ouverture de la barrière.**

**Aucune arme ne sera acceptée dans le dispositif au sol.**

**Les autocars ne sont pas autorisés pour le transport des DEPA en raison d'un déplacement en convoi sur le tarmac de l'aéroport, seuls des minibus ou voitures (hauteur max. 3.45 m) peuvent être utilisés.**

Die verschiedenen Kantonspolizeikorps werden gebeten auf dem Parkplatz P50 (Parkplatz in der Nähe des Flugkontrollturms) zu warten, bis sie durch die Kantonspolizei abgeholt werden. Dieser Parkplatz ist mit einer Barriere ausgerüstet. Damit Diese geöffnet wird, bitten wir Sie sich über die Fernsprechanlage mit „POLICE“ zu melden. Die Beförderung von DEPAs ist in Autobussen nicht gestattet, da die Kraftfahrzeuge auf dem Flughafenfeld im Konvoi nicht akzeptiert werden. Bitte nutzen Sie ausschließlich Kleinbusse oder Pkw (max. Höhe 3,45 m).

**Bitte beachten Sie, dass während der Boden-Vorbereitungsphase, die kantonalen Polizeibeamten für die Überwachung ihrer DEPA's zuständig sind.**

Waffen sind im Bodendispositiv verboten.



Gendarmerie - Unité diplomatique et aéroportuaire - Section migration • Aéroport international de Genève • Route de l'Aéroport  
21 - 1215 Genève 15

Tél. +41 22 427 58 30 • E-mail [section.migration@police.ge.ch](mailto:section.migration@police.ge.ch) • [www.ge.ch](http://www.ge.ch)

## Sonderflug

Duration of operation / Date:

03.09.2024

Destinations:

Zagreb

Routing:

BRN-GVA-ZAG-GVA-BRN

Airline CHE:

Helvetic Airways

Aircraft CHE:

Embraer E190-E2

<i>Date</i>	<i>Destination</i>	<i>Airport</i>	<i>Localtime</i>	<i>Flight-No.</i>	<i>UTC</i>	<i>Flight time</i>
03.09.2024	Bern	BRN	10:00	2L 6114	03.09. 08:00	00:35
	Geneva	GVA	10:35		03.09. 08:35	
	Geneva	GVA	11:40	2L 6114	03.09. 09:40	01:20
	Zagreb	ZAG	13:00		03.09. 11:00	
	Zagreb	ZAG	13:45	2L 6115	03.09. 11:45	01:35
	Geneva	GVA	15:20		03.09. 13:20	
	Geneva	GVA	16:05	2L 6115	03.09. 14:05	00:35
	Bern	BRN	16:40		03.09. 14:40	

25 / 10 / 2024 11:15